

## Qu'est-ce qu'une aide Leader ?

- 1 programme mis en place par l'Union Européenne sur 7 ans (2007/2013) qui vise à financer des projets innovants en milieu rural.
- Pour bénéficier d'une aide LEADER, les projets doivent :
  - s'inscrire autour du thème du végétal et de la préservation des ressources naturelles
  - déjà bénéficier d'aides publiques locales (Etat, Région, Département...)
- L'aide est attribuée par le Groupe d'Action Locale (GAL) qui réunit des partenaires publics et privés concernés par le thème retenu.
- Le montant de l'aide peut être différent en fonction de la nature du bénéficiaire et de son intégration dans les objectifs poursuivis par le programme.

## Comment procéder ?

- En contactant le Pays Ruffécois (cf. contact) qui vous aidera à monter votre dossier de demande de subvention

## Important !

- Vous devez impérativement déposer votre demande de subvention avant le début des travaux pour obtenir une aide.
- La subvention n'est versée qu'après réalisation du projet au prorata des dépenses réellement exécutées.

## Le mot du Président du GAL



Franck BONNET  
Président du GAL du Pays Ruffécois

« Le programme LEADER représente pour le Ruffécois une réelle opportunité pour développer un territoire au potentiel reconnu par tous.

Au-delà de l'apport financier que représente ce programme de 1 560 000 €, le Groupe d'Action Locale (GAL) permet de fédérer des partenaires publics et privés autour d'une stratégie commune : VEGETONUS, le végétal et la préservation des ressources naturelles.

Ce seront à la fois les membres du GAL et les porteurs de projets qui feront, j'en suis certain, de ce programme Leader VEGETONUS un succès. Leur implication permettra de répondre aux nombreuses attentes suscitées en terme de développement du territoire et de prise de décision partagée. »

Pour plus d'informations, contacter :

Olivier VIGNEROND  
Animateur LEADER  
05 45 20 34 94

dev-eco.ruffecois@wanadoo.fr  
www.paysduruffecois.com/leader/  
leader.asp

GAL du Pays Ruffécois  
Syndicat Mixte du Pays Ruffécois  
Mairie  
16230 MANSLE

Crédits Photos : Pays Ruffécois - Conseil Général de la Charente

# VEGETONUS

L'Europe investit dans le Ruffécois avec le programme LEADER



Un soutien pour vos projets liés au tourisme, à l'environnement et à l'agriculture



# LEADER : des financements européens pour

## Un tourisme de qualité

en développant le tourisme de nature par la mise en valeur des sites touristiques liés au végétal et un hébergement de qualité



### **Vous êtes :\***

- une collectivité territoriale
- un établissement public
- une association
- un particulier
- une entreprise

### **Vous souhaitez :\***

- Mettre en valeur votre patrimoine lié à l'eau et au végétal
- Organiser une manifestation culturelle autour du végétal
- Créer/améliorer un jardin
- Créer/améliorer vos équipements d'accueil du public
- Créer un sentier de randonnée
- Créer/réhabiliter un hébergement touristique

## Un environnement à préserver

en valorisant le patrimoine naturel du Ruffécois par l'éducation à l'environnement et des actions préventives



### **Vous êtes :\***

- une collectivité territoriale
- un établissement public
- une association
- une entreprise artisanale ou commerciale
- un organisme de formation
- un syndicat

### **Vous souhaitez :\***

- Mettre en valeur le patrimoine naturel
- Mettre en place des points d'information, d'observation, d'orientation
- Créer des sentiers de randonnée de découverte
- Mener des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
- Réduire votre consommation d'énergie et/ou recourir à l'éco-construction (pour les entreprises)

## Une agriculture diversifiée

en incitant à de nouvelles utilisations du végétal et à la diversification pour une agriculture respectueuse de l'environnement



### **Vous êtes :\***

- un exploitant agricole, une EARL, un GAEC
- une CUMA
- une société ayant pour but la mise en valeur d'une exploitation agricole
- une association

### **Vous souhaitez :\***

- Vous former à de nouvelles méthodes de travail
- Diversifier votre production agricole
- Diversifier votre exploitation vers des activités non agricoles (accueil à la ferme, hébergement, vente directe...)

**Le programme LEADER peut vous aider !**